

NOTE D'INFORMATION

Mise en service d'une adresse électronique dédiée au dépôt des demandes de fixation et de révision des prix des dispositifs médicaux de classe III



Dans le cadre de la transformation digitale et de la simplification des procédures, l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) porte à la connaissance des opérateurs du secteur des dispositifs médicaux la mise en service d'une adresse électronique dédiée au dépôt des demandes de fixation et de révision des prix des dispositifs médicaux de classe III.

Cette mesure vise à améliorer l'efficacité et les délais de traitement des demandes, à renforcer la traçabilité et le suivi des dossiers, à fluidifier les échanges avec les opérateurs du secteur et à optimiser l'organisation et la gestion des flux de demandes.

À compter du 13 mai 2026, l'ensemble des dossiers concernés devra être transmis exclusivement à l'adresse suivante :

prix.DM@ammeps.gov.ma

L'AMMPS remercie l'ensemble des opérateurs pour leur collaboration continue en faveur de la transparence, de l'efficacité des procédures et de la régulation du marché des dispositifs médicaux au Maroc.

Rabat, le 12 Mai 2026

